
ATELIER NUMÉRO 1

AGRICULTURE PÉRIURBAINE

L'atelier d'étude n° 1 du Conseil de Développement Durable s'interroge sur le développement économique durable à Metz Métropole et s'intéresse plus particulièrement à la question de l'agriculture périurbaine.

Cette note a pour objet d'alerter les élus sur les **enjeux de l'agriculture périurbaine** afin que cette question soit totalement intégrée à leurs préoccupations. Le but poursuivi est, d'une part, d'encourager les élus à valider dans son intégralité le plan d'actions proposé par Metz Métropole Développement dans le cadre du **Schéma de Développement Économique**, et de prolonger d'autre part cette réflexion autour des **outils à mettre en œuvre** sur le territoire de Metz Métropole.

L'AGRICULTURE PÉRIURBAINE SUR LE TERRITOIRE DE METZ MÉTROPOLE

ELÉMENTS DE CADRAGE

L'agriculture périurbaine (et urbaine !) n'est pas seulement l'agriculture présente autour de la ville, en l'occurrence l'agriculture du territoire de Metz Métropole. C'est aussi une agriculture qui doit être adaptée à ce contexte particulier qui lui impose des contraintes (notamment foncières) mais qui lui offre aussi des opportunités économiques. L'adaptation nécessaire n'est pas à sens unique : pour être durable l'agriculture doit autant s'adapter à la ville que la ville doit s'adapter à son agriculture, en premier lieu en lui laissant une place sur son territoire et dans son activité économique. Cette adaptation est encore aujourd'hui très imparfaite et nécessite toute l'attention des élus et du monde agricole.

UN NOMBRE D'EXPLOITATIONS QUI CONTINUE DE BAISSER

Depuis les années 50, le nombre d'exploitations diminue fortement partout en France. Sur l'agglomération il est passé de 1400 en 1955 à environ 100 exploitations aujourd'hui, soit une baisse un peu plus forte que la moyenne Lorraine. Cette baisse correspond pour partie à une perte de surface exploitable et pour partie à un agrandissement spatial des exploitations (sans pour autant que leurs résultats économiques augmentent proportionnellement). Ces deux phénomènes vont à l'encontre d'une agriculture périurbaine diversifiée, dynamique et réactive face à des opportunités souvent très localisées.



DES FILIÈRES « CLASSIQUES » QUI RESTENT UNE BASE ÉCONOMIQUE PRÉCIEUSE

Les filières dites « traditionnelles » ou « classiques » ou « grandes filières » de Lorraine sont la céréaliculture (comprenant également le colza), l'élevage bovin lait et l'élevage bovin viande. Ces filières forment, soit isolément soit à deux ou toutes les trois, la base économique de la grande majorité des exploitations régionales, y compris sur le territoire de Metz Métropole.

ATELIER NUMÉRO 1 : AGRICULTURE PÉRIURBAINE

Ces filières sont bien organisées et dotées d'outils performants : port de Metz pour les céréales, abattoir de Metz et laiteries (hors agglomération). La céréaliculture occupe environ 75 à 80 % de la superficie de Metz Métropole. Ces filières rencontrent actuellement des difficultés dues à l'application de règles de marché mondiales à un territoire particulier qui ne leur est pas forcément bien adapté, sans pour autant être le plus défavorisé à cette aune. S'il est admis aujourd'hui que, dans un contexte périurbain, ces productions ne sont pas les mieux adaptées, elles n'en demeurent pas moins une base économique de taille pour nombre d'exploitations.



Aussi, un des objectifs de la diversification est de tirer le meilleur parti de ces productions dans un contexte de chalandise périurbaine, que ce soit par la transformation des produits et leur commercialisation directe ou par la mise en valeur de leurs activités annexe (tourisme à la ferme).

Il est important de noter, d'un point de vue territorial, que la céréaliculture tend, depuis les années 50, à remplacer l'élevage et donc les herbages. Ce phénomène est dû essentiellement à une meilleure rentabilité de la main d'œuvre agricole en culture, la mécanisation ayant surtout profité à cette production. Entre la seconde moitié du XIX^e siècle et la seconde guerre mondiale, on avait observé au contraire une régression des surfaces cultivées au profit de l'élevage, due essentiellement à l'arrivée sur le marché européen de céréales américaines.

DES FILIÈRES PROMETTEUSES MAIS ENCORE FRAGILES

Les filières dont il s'agit ici sont principalement la viticulture et le vin, le maraîchage, l'arboriculture et l'horticulture car ces filières ont toutes un enracinement historique sur le territoire. Toutes ces filières ont en commun d'être créatrices d'un nombre relativement important d'emplois à l'hectare, de nécessiter des surfaces réduites pour constituer une exploitation viable et de rechercher des débouchés commerciaux de proximité. Tous ces critères en font des activités bien adaptées à un contexte périurbain voire urbain. Vu cette localisation historique en périphérie immédiate des villes, toutes ces productions (sauf la vigne) ont fortement souffert de l'explosion urbaine des villes (et des villages) dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Il ne reste aujourd'hui que des résidus du bassin maraîcher messin (initialement le plus important de Lorraine), de ses productions horticoles ou des vergers péri-villageois (La Maxe, Woippy, Metz, etc.).

La vigne est un cas particulier. Après avoir disparu du territoire dans la première partie du XX^e siècle, elle est réapparue dans son dernier quart. La filière est aujourd'hui en bonne santé et croît lentement mais sûrement. Sa localisation sur les coteaux l'a mise à l'abri du développement de l'agglomération principale mais la structure foncière atomisée de son territoire est un frein majeur de son développement.

ATELIER NUMÉRO 1 : AGRICULTURE PÉRIURBAINE



En outre, elle n'est pas à l'abri du développement éventuel des villages de côte (la spéculation en ce sens se fait sentir sur le prix du foncier) et d'une acquisition foncière anarchique pour des loisirs plus ou moins maîtrisés par les pouvoirs publics.

Les exploitations qui ont survécu en maraîchage, horticulture et arboriculture, demandent une protection urgente et solide de leurs parcelles d'exploitation si on veut les sauver et sauver le territoire de la disparition totale de ces activités. Mieux, ces filières doivent être renforcées par la structuration d'une commercialisation de proximité durable.

UN TERRITOIRE DIVERSIFIÉ

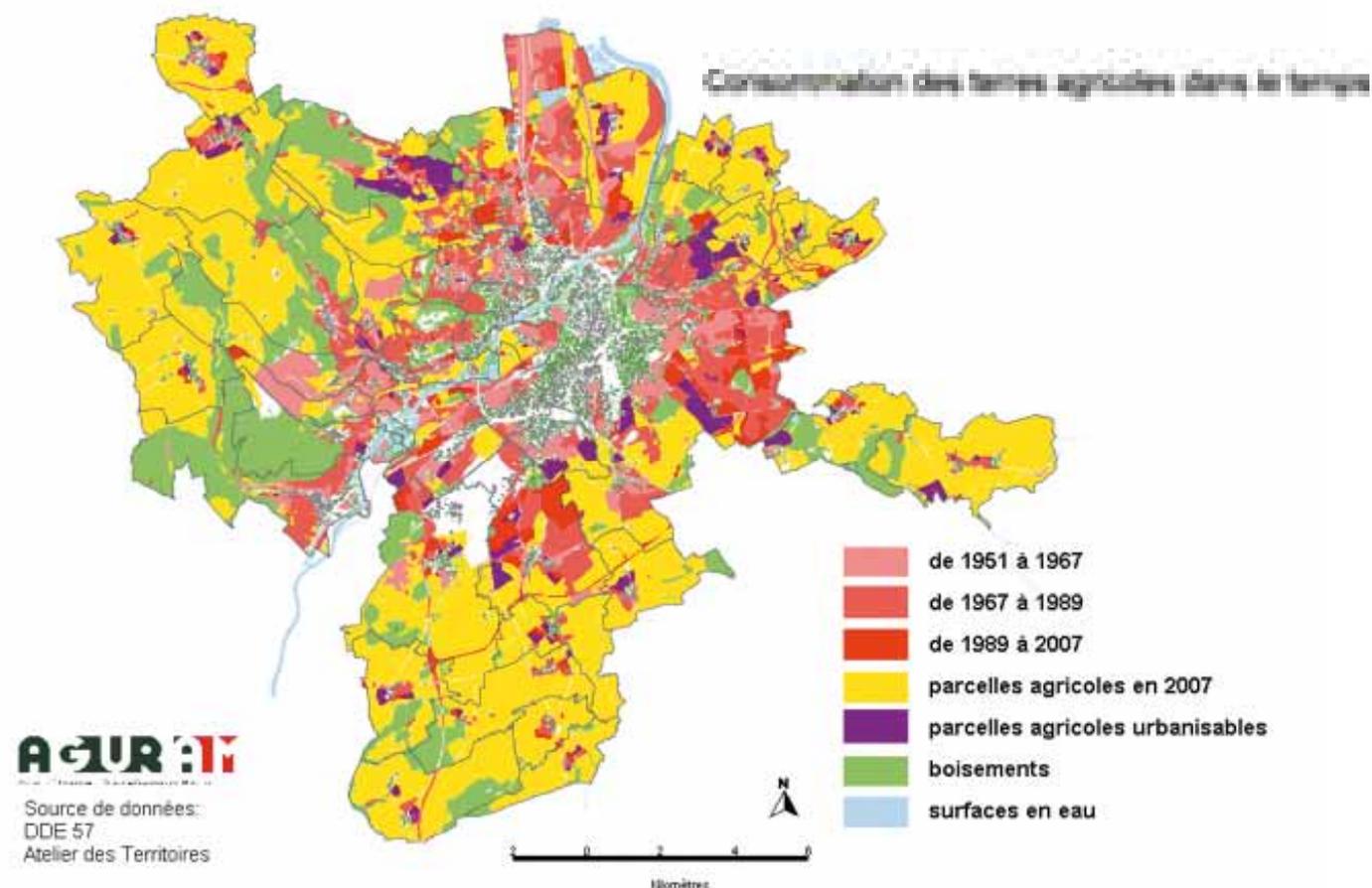
Le territoire de l'agglomération a la chance de se situer à cheval sur plusieurs régions agricoles. D'ouest en est, on rencontre :

- le bord du Pays Haut qui accueille une polyculture-élevage lorraine classique (grandes cultures, bovin viande, bovin lait) avec une prédominance sensible des grandes cultures.
- Les côtes (de Woippy à Marieulles) qui accueillent de la vigne et un peu d'arboriculture. Elles sont malheureusement largement enrichies mais présentent de ce fait un potentiel de croissance important pour ces productions ainsi que pour le pâturage.
- Le fond sableux de la vallée de la Moselle, fortement urbanisé mais propice, entre autre, au maraîchage et à l'horticulture.
- Le début du plateau lorrain qui accueille également de la polyculture lorraine classique mais un peu plus diversifiée que sur le Pays Haut.

Tous ces terroirs sont assez polyvalents et ont de bonnes capacités de diversification agricole.

ATELIER NUMÉRO 1 : AGRICULTURE PÉRIURBAINE

UN TERRITOIRE AGRICOLE DÉTRUIT PAR UNE URBANISATION GALOPANTE



Même si l'artificialisation des sols n'est pas la seule cause de perte de surface agricole (boisement et enrichissement ont été non négligeables par le passé), le territoire agricole est depuis 50 ans le principal fournisseur de terrains pour l'urbanisation et celle-ci en est de loin la principale consommatrice. Metz Métropole a ainsi urbanisé environ 22 % de sa surface totale mais 42 % de sa surface agricole utile de 1951. Après une accélération du rythme entre 1967 et 1989, 131 ha artificialisés par an en moyenne pendant cette période, celui-ci est descendu à 47 ha/an entre 1989 et 2007 mais les dernières données font état d'une reprise sensible de cette consommation à partir du milieu des années 2000 et jusqu'à ce jour. Cette hausse est devenue inacceptable sur un territoire qui dispose ou disposera bientôt d'autant de friches militaires, hospitalières et industrielles.

Cette consommation foncière est très problématique car le foncier agricole est une denrée non renouvelable. Aussi, et ce d'autant plus que les réserves sont désormais très limitées sur le territoire de Metz Métropole, il est impératif d'en avoir une gestion extrêmement parcimonieuse. Nous sommes là au cœur de ce que le développement durable peut apporter à l'agglomération.

ATELIER NUMÉRO 1 : AGRICULTURE PÉRIURBAINE

Dans le détail des destinations de l'artificialisation de ces terres, les activités en sont la première cause depuis les années 90, après en avoir été la deuxième cause auparavant. Leur consommation moyenne de terres agricoles a été de 18,3 ha/an de 1989 à 2007, auxquels il faut ajouter 5,7 ha destinés aux activités de loisirs, soit un total de 24 ha/an. D'après les experts, cette consommation par les activités est aujourd'hui supérieure à cette valeur moyenne. Le principal risque pour l'agglomération est que cette consommation explose dans un avenir proche. En effet, quand la crise économique donnera des signes d'affaiblissement, les agglomérations comme les nôtres se livreront une concurrence féroce pour attirer des investisseurs et il est vraisemblable que l'agglomération messine, sous-estimant ses autres attraits, offre une surabondance de foncier à ces investisseurs. Ceux-ci, qui connaissent la valeur des choses à défaut d'en avoir un besoin réel, ne diront pas non.

La consommation d'espaces agricoles pour l'habitat est tombée à une moyenne de 14,4 ha/an entre 1989 et 2007, après avoir connu des niveaux nettement plus élevés (52,6 ha/an de 1951 à 1967 et 68,9 ha/an de 1967 à 1989). Il est donc vraisemblable que, si l'on veut assurer décemment les besoins en logements de la population, la consommation globale de terres agricoles pour l'habitat descendra difficilement plus bas. Cela ne veut pas dire qu'elle ne peut pas être répartie différemment sur le territoire et sur les différents types de logements.

Si le bien fondé de la densification est communément admis en matière d'habitat (« quel incivisme que de construire une maison individuelle ! »), il l'est nettement moins pour les secteurs d'activités, même tertiaires. Pourtant, ce sont ces espaces qui sont les plus consommateurs de foncier, comparativement à l'utilisation qui en est faite. On dispose ainsi d'un espace ahurissant sur le technopôle par rapport à Borny alors que les « heures-personnes » d'occupation du technopôle sont dérisoires par rapport à n'importe quel quartier d'habitation. On peut noter que les anglo-saxons, qui veillent pourtant aussi à leur compétitivité économique, font le contraire avec des « city » denses et des quartiers d'habitat individuel très étendus.

Restent les infrastructures et grands équipements qui ont consommé 7,5 ha/an entre 1989 et 2007. Cette surface n'est pas négligeable pour un territoire qui est déjà aussi bien équipé. Enfin, la consommation de terres agricoles pour carrières, gravières et étangs a été de 1,4 ha/an entre 1989 et 2007 (à comparer aux 15 ha/an de 1967 à 1989) et doit être encore inférieure aujourd'hui. En effet la ressource est épuisée. Cet usage n'est donc plus une menace pour l'agriculture sur l'agglomération mais un excellent exemple d'une gestion non durable d'une ressource naturelle, en l'occurrence les sables de la Moselle.



Mise à part l'expropriation (infrastructures, certaines zones d'activités), la vente des terres agricoles pour urbanisation est une opération très rentable pour le propriétaire. Il existe en effet un rapport approximatif de 1 à 100 entre une terre agricole et un terrain viabilisable ou encore un rapport de 1 à 250 entre une terre agricole et un terrain viabilisé. Une fois sur deux environ le propriétaire n'est pas agriculteur.

ATELIER NUMÉRO 1 : AGRICULTURE PÉRIURBAINE

Quand il est agriculteur, la gestion de son patrimoine prime souvent sur celle de son activité ne serait-ce que parce qu'il en est redevable devant ses héritiers. Il faut bien comprendre que l'abondance de disponibilités foncières sur l'agglomération (l'offre) ne permet pas de limiter la demande par des prix suffisamment élevés. Le volume de la transaction va donc s'aligner sur le niveau exprimé par la demande. De toutes façons, sur les grands projets d'urbanisation, la Déclaration d'Utilité Publique permettra l'expropriation et tuera toute velléité des agriculteurs d'y maintenir leur activité. Ces grands projets sont très consommateurs et sont en général sous la responsabilité des collectivités locales.

UNE PREMIÈRE INITIATIVE

Dans le cadre de son Schéma de développement économique, l'agence de développement de Metz Métropole, Metz Métropole Développement (MMD), a également identifié l'agriculture périurbaine comme un enjeu de développement pour Metz Métropole.

MMD et le Conseil de développement durable de Metz Métropole ont souhaité coordonner leurs réflexions dans le traitement de ce thème nouveau pour la Communauté d'Agglomération. Après une première réunion de travail réunissant divers agriculteurs du territoire, MMD a mis en place un comité de pilotage réunissant la Chambre d'agriculture, la Direction départementale des Territoires, ainsi que Metz Métropole et l'AGURAM au titre du Conseil de Développement Durable.

Ce Comité de pilotage a réfléchi à un plan d'actions pouvant être mené afin de soutenir l'agriculture périurbaine en tant qu'activité économique sur le territoire. Ce plan d'actions a été présenté aux membres du Conseil de développement lors de l'atelier d'étude du 26 avril 2010. Il devra prochainement être adopté par les élus de l'agglomération.

Ce plan d'action s'articule autour de 3 axes :

I. Rapprocher l'offre et la demande

II. Adapter les exploitations au développement de l'agriculture périurbaine

III. Pérenniser les terres et mobiliser le foncier.

Les membres de l'atelier 1 ont accueilli très favorablement ce premier exercice et encouragent les élus à le valider dans son ensemble.

Néanmoins, les membres du Conseil de Développement Durable de Metz Métropole sont persuadés que l'action de Metz Métropole ne peut s'arrêter à ce plan d'action. En effet, l'agriculture périurbaine ne se limite pas à des enjeux économiques et revêt un caractère transversal (social, environnemental, énergétique, foncier, etc.) qui demande à ce que des engagements forts soient pris par l'agglomération. C'est pourquoi les membres du Conseil de développement durable souhaitent faire part aux élus de leur vision de l'agriculture périurbaine et leur rappeler l'ensemble des enjeux que couvre cette thématique.

LES ENJEUX DE L'AGRICULTURE PÉRIURBAINE POUR METZ MÉTROPOLE

Au-delà de sa fonction nourricière essentielle, l'atelier d'étude n°1 a identifié un ensemble d'enjeux liés à l'agriculture périurbaine, qui invitent les élus de l'agglomération à prendre en compte le caractère transversal de cette thématique.

UN ENJEU ÉCONOMIQUE

Comme indiqué au point précédent, cet enjeu est traité par Metz Métropole Développement au travers de son schéma de développement économique. L'enjeu économique que constitue l'agriculture périurbaine n'est pas représenté par un chiffre d'affaires comparable à celui de la plupart des autres fonctions économiques urbaines. Il n'est cependant pas à négliger à une époque où il faut peiner pour créer tout revenu nouveau. L'agriculture périurbaine implique également des activités amont et aval non négligeables, notamment commerciales, mais également en terme de formation, et elle s'insère dans une trame économique dans laquelle elle peut occuper une place valorisante en termes d'image. Elle peut également constituer une offre touristique complémentaire grâce à la diversification des activités. Pourquoi pas imaginer des parcours « De la ferme à Pompidou » ?

UN ENJEU SOCIAL

UN ENJEU POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ

L'agriculture périurbaine est une agriculture qui nécessite un nombre relativement important d'emplois à l'hectare, annuels et saisonniers. Du fait de sa proximité des zones d'habitat, ces emplois sont accessibles à un large public. De plus, ces emplois nécessitent un faible niveau de qualification à l'embauche, mais permettent d'acquérir de véritables savoir-faire. Par leur relation avec le milieu naturel, ces emplois conviennent bien à des populations en difficulté d'insertion sur le marché du travail suite à des parcours socioprofessionnels compliqués ou à des populations rurales récemment immigrées en milieu urbain (souvent en provenance de pays en développement).

ATELIER NUMÉRO 1 : AGRICULTURE PÉRIURBAINE

UN ENJEU ÉDUCATIF ET DE COHÉSION SOCIALE

La proximité immédiate d'espaces agricoles intégrés aux autres fonctions et modes d'occupation de l'agglomération est une ressource éducative non négligeable pour les jeunes citadins. En effet, outre la facilité d'accès pour une découverte ponctuelle des activités agricoles, leur fréquentation quotidienne inculque le cycle des saisons et les rythmes biologiques propres à toutes les techniques et technologies du vivant. Partant de là, l'intercompréhension des modes de vie urbains et ruraux et des populations qui les pratiquent devient naturelle et est un gage de cohésion sociale à cette échelle.



Cette compréhension des modes de vie et de production agricole est un atout pour faire les choix alimentaires, économiques et politiques qu'imposent à tout un chacun les actes commerciaux quotidiens, notamment à travers les offres labellisées en fonction des modes de production (bio, agriculture raisonnée, œufs de plein air, fromages fermiers,...), de l'origine géographique ou des modes de commercialisation (commerce équitable, circuits courts,...). La consommation quotidienne, et plus encore celle de produits alimentaires, implique aujourd'hui toute la citoyenneté de l'individu et celui-ci doit y être préparé.

UN ENJEU COMME ESPACE DE RESPIRATION



Les populations urbaines sont très demandeuses d'espaces de récréation et de détente pour pratiquer diverses activités sportives (marche, course à pieds, vélo...), culturelles (naturalisme, photographie,...) et tout simplement pour s'isoler un peu ou au contraire se retrouver en famille ou entre amis. Les espaces de prédilection pour ces pratiques sont les espaces agricoles et forestiers.

Il est cependant nécessaire que ceux-ci soient accessibles c'est-à-dire qu'ils soient maillés d'un réseau de chemins à circulation lente suffisamment dense et structuré pour ces pratiques en plus de la seule desserte technique agricole et forestière. La plurifonctionnalité de ces espaces permet aux urbains de profiter d'un espace de détente en échange d'une reconnaissance implicite mais efficace de ces espaces comme d'espaces agricoles de valeur productive et sociale à conserver. En effet, la profession agricole peinera toujours à obtenir la protection d'espaces périurbains si ceux-ci sont méconnus de l'immense majorité de la population et en premier lieu des décideurs politiques.

ATELIER NUMÉRO 1 : AGRICULTURE PÉRIURBAINE



UN ENJEU POUR L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Il est clair que l'équilibre entre, d'une part, la ville, synonyme d'artificialité mais aussi de richesse culturelle et, d'autre part, la nature, est aujourd'hui une valeur recherchée qui évoque tout à la fois le bien être et la gestion intelligente qu'a une société de son espace de vie.

Cet équilibre peut (et doit) se traduire de diverses manières : paysage mêlant ville et campagne, visibilité des produits et des producteurs locaux sur les marchés locaux, représentation des agriculteurs dans les institutions gérant la ville, etc. Cet équilibre acquis et pérennisé, le territoire en retire une image très positive et valorisante qui séduit autant l'acteur extérieur qu'elle satisfait la population locale. L'absence de cet équilibre, qui peut se traduire par un paysage s'artificialisant chaque jour plus, par des marchés standardisés sans lien avec le territoire et par l'absence de gouvernance ville-campagne ne séduira que des acteurs opportunistes et sera anxiogène pour la population.

UN ENJEU PAYSAGER

UN ENJEU POUR LE PAYSAGE « TOURISTIQUE »

Le paysage en tant qu'attrait pour le visiteur extérieur n'est pas à négliger pour notre agglomération et sa ville centre qui a la chance de donner des vues sur son environnement agricole et forestier depuis son centre ville (coteaux boisés, bords de Moselle ou de Seille inondables) ou de quartiers plus extérieurs mais stratégiques (Technopôle, bientôt Mercy...). Par ailleurs, l'importance d'un paysage harmonieux est encore renforcée pour les nombreux villages de l'agglomération qui s'inscrivent dans un cadre naturel et qui en tire une grande part de leur attrait. De ce paysage va découler l'impression d'agglomération à taille humaine, d'abord soignés, d'équilibre comme évoqué ci-dessus ou au contraire de territoire sans limites claires, d'urbanisation mal maîtrisée et de fuite en avant. Sentiment souvent renforcé par la faible qualité paysagère et architecturale des zones commerciales en entrée de ville. Le visiteur aborde et quitte la ville par ses quartiers extérieurs et il doit en percevoir clairement les limites, posées par l'agriculture périurbaine, pour en concevoir une impression de territoire cohérent.

ATELIER NUMÉRO 1 : AGRICULTURE PÉRIURBAINE

UN ENJEU POUR LE CADRE DE VIE

Sans même parler d'une pratique active des espaces agricoles par les urbains et périurbains, la pratique visuelle est primordiale au quotidien. De nombreux habitants d'une agglomération comme celle de Metz se sentent presque ruraux rien que de voir un champ ou une prairie derrière chez eux et d'en observer l'évolution au cours des saisons mais aussi quelques fois la faune et la flore. Qui n'a pas entendu un habitant de Queuleu ou de Longeville-lès-Metz tout épanoui d'avoir vu un geai, un hérisson ou même parfois un chevreuil dans son quartier. De même, de plus en plus d'entreprises sont sensibles à la qualité paysagère et à la place laissée à la nature lorsqu'elles font leur choix de localisation. À ce titre, des espaces agricoles même très réduits et/ou enclavés, qui ne participent pas réellement à la constitution d'un « grand paysage », gardent toute leur importance en terme de cadre de vie.

UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL

UN ENJEU POUR LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité du territoire de Metz Métropole se concentre essentiellement dans les espaces boisés et agricoles ainsi que dans les milieux aquatiques. Parmi ceux-ci, les terres en prairie sont nettement plus riches que les terres labourées. Outre la superficie et la diversité des milieux, leur interpénétration, générant des interfaces (haies, lisières, chemins, cours d'eau,...) favorise fortement la biodiversité. Enfin, l'agriculture biologique est évidemment un élément favorable à la biodiversité.



Le territoire de Metz Métropole n'est pas exemplaire sur ces différents points mais il n'est pas non plus sans intérêt. Il faut surtout remarquer que, que ce soit le programme d'actions proposé par Metz Métropole Développement en faveur de la diversification de l'économie des exploitations et de l'agriculture biologique ou les pistes évoquées ci-dessus pour favoriser et valoriser la plurifonctionnalité des espaces agricoles (sociale et paysagère), tous ces objectifs convergent vers des pratiques agricoles et une gestion du territoire propices à une amélioration sensible de la biodiversité de l'agglomération de Metz Métropole. Cet enjeu fait écho au Grenelle II de l'environnement et au projet EcoCité de Metz Métropole qui font des trames vertes et bleues continues une priorité dans l'action des pouvoirs locaux. Aujourd'hui, une société se qualifie par la manière dont elle traite son environnement et la biodiversité en est sans doute l'indicateur le plus parlant.

ATELIER NUMÉRO 1 : AGRICULTURE PÉRIURBAINE

UN ENJEU POUR L'EAU

Les espaces agricoles et forestiers de l'agglomération constituent un enjeu sur la thématique de l'eau à plusieurs points de vue. D'une part, sur la qualité de l'eau, ces espaces constituent la principale capacité d'autoépuration du territoire. Celle-ci peut être naturelle ou au contraire maîtrisée et amplifiée par l'homme au travers de l'épandage des boues de stations d'épuration sur les parcelles agricoles. Il faut noter également l'enjeu sanitaire que constituent les pratiques agronomiques mal gérées qui conduisent à la pollution des eaux, notamment par des produits phytosanitaires. Il y a là une véritable alternative qui s'offre aux pouvoirs publics, entre d'une part promouvoir une agriculture « propre » et d'autre part continuer à dépenser pour épurer les eaux polluées.

Par ailleurs, en termes quantitatifs, les espaces non artificialisés représentent un maillon indispensable dans l'alimentation des nappes aquifères de par leur capacité d'infiltration. L'alimentation en eau potable de l'agglomération dépendant en partie directement du bon état de ces nappes, l'intérêt d'en maîtriser la gestion, également au travers des surfaces de collecte, est évident.

UN ENJEU ÉNERGÉTIQUE



À l'heure où Metz Métropole s'est engagée dans un Plan Climat Energie, soutenir l'agriculture périurbaine est un bon moyen de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Nous avons vu précédemment le rôle « éducatif » qu'elle pouvait avoir. Mais pouvoir consommer local, c'est aussi réduire les déplacements liés à l'acheminement des denrées alimentaires. Favoriser dès aujourd'hui l'agriculture périurbaine permet également d'anticiper sur la future hausse du prix des hydrocarbures qui ne pourra être que répercutée sur le prix des denrées alimentaires venant de loin.

UN ENJEU CLIMATIQUE

Les milieux urbains sont particulièrement sensibles et vulnérables au changement climatique. Ils présentent notamment une particularité thermique appelé « îlot de chaleur urbaine » (ICU), sorte de dôme d'air plus chaud couvrant la ville, pouvant atteindre une différence de température de 10° entre l'air de la ville et celui de la campagne environnante. Or, les études et modélisation actuelles montrent que le maintien d'une végétation environnante, notamment l'agriculture périurbaine (maraichage...) permet de réduire de façon significative la température régnant en ville et donc d'améliorer le confort urbain.

CONCLUSION : LE FONCIER, UN OUTIL POLITIQUE AU SERVICE DES ENJEUX AGRICOLES

Par l'ensemble des enjeux couverts par cette thématique, agir pour soutenir l'agriculture périurbaine durable nécessite une **véritable politique de long terme**. En effet, les terres agricoles connaissent une insoutenable pression foncière que les élus locaux peuvent contribuer à réduire du fait de leur compétence en matière d'urbanisme. C'est pourquoi, les membres du Conseil de Développement Durable ont souhaité dès à présent insister sur l'aspect politique de ce sujet.

Les décisions prises à l'échelle communautaire ne peuvent se passer d'une répercussion totale et entière à l'échelle communale. C'est donc un **effort de cohérence globale** qui est demandé aux élus pour trouver le **bon équilibre entre l'espace nécessaire au développement de notre territoire et les espaces agricoles** indispensables au développement économique et à la diversification de ce secteur. Pour trouver cet équilibre et de manière conservatoire en attendant la finalisation du Projet Territorial de Développement Durable, les élus sont invités à utiliser au mieux les importantes **capacités de densification urbaine** offertes par l'agglomération, tout particulièrement sur les friches (militaires, hospitalières et autres) disponibles et à venir.

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir nous permettre de poursuivre nos travaux, pour :

- **Améliorer l'état de la connaissance de l'agriculture périurbaine sur notre territoire**
- **Analyser les actions mises en place dans d'autres collectivités**
- **Faire des préconisations d'actions pour les élus de Metz Métropole à intégrer dans votre Projet Territorial de Développement Durable.**

ATELIER N°1 : AGRICULTURE PÉRIURBAINE

ÉTAT D'AVANCEMENT DES RÉFLEXIONS DU CODEV / JUIN 2010

L'atelier d'étude « Développement économique » du Conseil de Développement Durable de Metz Métropole est animé par **Dominique KLEIN**, Vice-Président du Conseil de développement durable et membre du Collège économique, assisté des services de Metz Métropole (**Stéphane GERARD** et **Marie-Camille LEVIONNAIS**, pôle planification territoriale et cohésion sociale).

Les membres du Conseil de développement durable ayant contribué à cet atelier d'étude sont :

Raphaël BELLUCO, collège socioéducatif, Association de Prévention Spécialisée de Metz-Borny

Olivier BERTRAND, collège économique, CCI 57

Bernard CHOLLOT, collège des habitants, ingénieur retraité

Marie-Pierre COMTE, collège associatif, Maison des alternatives écologiques et citoyennes

Jean-Claude GOUTH, collège économique, CNPA

Sophie GRANDIDIER, collège des personnalités qualifiées, Notaire

Claude JORRY, collège associatif, Comité départemental de randonnée pédestre

Marie-Annick MAVANDE, collège associatif, CRAN de Moselle

Patricia MOINARD, collège économique, Metz Métropole Développement

Norbert MOLOZAY, collège des personnalités qualifiées, viticulteur

Roland VAN DE MAELE, collège économique, Direction Départementale des territoires

Et avec l'aimable participation de Monsieur **Antoine HENRION**, Président de la Chambre d'agriculture de Moselle.

Les membres de l'atelier d'étude ont également bénéficié des expertises de **Catherine LIN**, Metz Métropole Développement et **Bernard DEMONTY**, AGURAM.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter **Marie-Camille LEVIONNAIS**, chargée de mission planification territoriale à Metz Métropole, au **03 87 20 10 71** ou **mclevionnais@metzmetropole.fr**.



www.metzmetropole.fr

METZ MÉTROPOLE | COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3
T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29
